

Le lieu : Saint-André-des-Arts (Côte d'Opale)

Situé sur la Côte d'Opale, à 30mn du Touquet, 45mn d'Arras et 2h30 de Paris, le Saint-André-des-Arts est un lieu d'échange et d'exposition permanente dédié à l'art.

Au coeur du parc d'une ancienne abbaye, ce lieu convivial et agréable ouvert depuis 2 ans et dirigé par Emmanuel Dufour, accueille concerts, expositions et stages de musique.



Accès

Le Saint-André-des-Arts, situé au lieu dit Saint-André-au-Bois à Gouy Saint-André (62870) est accessible par le train depuis Paris par la liaison Paris/Hesdin, gare où nous pourrions venir vous chercher.

En voiture depuis Paris, A16, sortie 25 (Berck-Montreuil-Merlimont), direction Arras (D939) prendre la 2^{ème} sortie Gouy St André, sur la D138 faire 2km (Saint André est un lieu dit, ne pas aller dans le village de Gouy Saint André).
coordonnées GPS : 50°22'47.40"N 1°55'25.79"



tél : 03.21.05.72.14

<http://www.lesaintandredesarts.com>

Contacts :

Virginie Capizzi (professeur de chant) :

tél : 06.82.69.27.85

mail : virginie.capizzi@laposte.net

site : <http://www.virginiecapizzi.com/>

Paul Anquez (professeur de piano et chef de chœur) :

tél : 06.62.28.52.06

mail : paul.anquez@gmail.com

site : www.paulanquez.com

Emmanuel Dufour (Intendance), Saint-André-des-Arts :

tél : 03.21.05.72.14

mail : emmanueldufour@lesaintandredesarts.com

site : <http://www.lesaintandredesarts.com/>

Et le nouveau site :
www.pauletvirginie.fr

STAGE de CHANT et PIANO JAZZ sur la Côte d'Opale !



du lundi 25 août 2014 14h
au samedi 30 août 2014 11h
au Saint-André-des-Arts
(Côte d'Opale, Pas de Calais)

animé par *Virginie Capizzi (chant)*
et *Paul Anquez (piano)*

Sur un répertoire de standards jazz élargi aux chants du monde, au blues ou au gospel, Paul et Virginie vous proposent d'accompagner la pratique du chant et de l'improvisation par la découverte ou l'approfondissement du piano jazz, de l'harmonie et de la théorie.

Niveau chant : intermédiaire
Niveau piano : de débutant à avancé

Organisé par Virginie Capizzi et Paul Anquez
en partenariat avec
Emmanuel Dufour et Le Saint-André-des-Arts

Programme du Stage

Déroulement du stage :

Le stage débute le 25 août à 14h et se termine le 30 août après le petit-déjeuner et un bilan. Une présentation des morceaux individuels aura lieu le jeudi 28 août « entre nous » et les stagiaires chanteront les morceaux collectifs le vendredi 29 août en première partie d'un concert de Paul et Virginie.

Au programme :

- chant coll. et ind. (polyphonies, tutti, solos, tech. voc.)
- piano jazz, réaliser des grilles d'accords, apprendre à s'accompagner : initiation ou approfondissement (individuel)
- improvisation, jeux de rythmes
- harmonie et théorie adaptées aux demandes et niveaux
- séances d'écoute collective commentées possibles
- piano et clavier à disposition le soir pour entraînement
- concert de fin de stage en public le vendredi soir

Chaque stagiaire aura chaque jour : 1 cours ind. de piano de 30mn, 1 cours ind. de chant de 30mn, 2h de chant collectif, 1h30 d'atelier chant pour travailler les morceaux individuels, 30mn de training corporel et vocal et des activités en veillée.

Journée type :

8h30 : *petit déjeuner au St-André-des-Arts*

9h30 à 10h : respiration, training corporel et vocal

10h-11h : chant collectif

11h-12h30 cours individuels en alternance : chant et tech. voc. avec Virginie (30mn) et piano avec Paul (30mn)

12h30 : *déjeuner au St-André-des-Arts*

14h-15h30 : cours individuels en alternance

15h30-16h30 : séance collective (chant, circle songs, jeux de rythme, impro, théorie...)

16h30-17h : *pause et goûter*

17h-18h30 : atelier chant travail des morceaux individuels accompagnés par Paul au piano

18h30-20h si besoin, en fonction du nombre de stagiaires, cours individuels en alternance

20h *dîner au St-André-des-Arts (sf mercredi dîner libre)*

21h-22h30 écoutes commentées, entraînement chant et piano, film/docu sur le jazz ou soirée libre...

Lieu : Le Saint-André-des-Arts, 62870 Gouy St-André

Coût : 545€ (frais pédago + repas (sauf 1 repas libre) + hébergement)

440€ (frais pédago +repas)

Renseignez-vous ! Le stage peut être pris en charge par vos employeur ou votre CE ou dans le cadre d'une formation professionnelle.

Important : Prévoir un enregistreur, une tenue confortable pour les séances de chant et une tenue pour la présentation.

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes.

Les intervenants



Virginie Capizzi, chant. Auteur-compositeur-interprète, Virginie Capizzi commence son parcours musical par le piano classique. Formée au piano jazz par Olivier Léger et Richard Turegano, elle obtient son CFEM mention TB en juin 2011. Parallèlement, elle entame en 2002 une formation de jazz vocal à l'ARIAM IDF auprès de Daniella Barda et Laurence Saltiel, puis à la Bill Evans Piano Academy (Paris) où elle suit les cours de Sara Lazarus. En 2006, elle monte le *Virginie Capizzi 4tet* autour de ses compositions en français. Depuis 2004, elle se produit régulièrement au sein de diverses formations dans les clubs parisiens (Sunside, Paris-Prague Jazz Club...) et dans des festivals (Jazzin' Cheverny, Versailles Jazz Festival, Enghien Jazz Festival...). Menant de front plusieurs projets (*Drôles de Zanimaux*, chanson jazzy pour enfants, *En toute simplicité*, hommage à Boris Vian), elle sort en 2011 son 1er album en 4tet, « TITYRE ». Cette année voit la naissance du duo *Jazz Songs* avec le pianiste Paul Anquez. Professeur de jazz vocal depuis 2006, Virginie Capizzi enseigne au conservatoire de Sarcelles.



Paul Anquez, piano. Pianiste formé notamment auprès d'Emil Spanyi, Manuel Rocheman et Benjamin Moussay, Paul Anquez se perfectionne aujourd'hui au CNSM de Paris au côté de Pierre de Bethman, Ricardo Del Fra et Glenn Ferris. Passionné par la composition et l'arrangement, il participe à de nombreux projets originaux, à l'image du Quinzetêtes Orchestra qu'il co-fonde avec trois autres jazzmen, ou de sa propre formation, le treizet OSIRIS. En 2011, il forme avec Virginie Capizzi le duo *Jazz Songs* autour d'un répertoire de standards. Actif sur la scène jazz parisienne, Paul Anquez a joué avec Magic Malik, Didier Lockwood, Manu Katché, Eric Le Lann, etc. Après avoir remporté plusieurs prix et concours nationaux (Versailles Jazz Festival, Concours Jazz à Vannes, Trophées du Sunside), il est sélectionné en 2010 au Concours National de Jazz de la Défense. Pédagogue ouvert, Paul Anquez enseigne le piano, dirige des chorales jazz et anime stages et conférences.

Hébergement et repas

Les stagiaires ayant opté pour la formule avec hébergement (545€) seront logés chez Colette et Gérard et dans un second gîte, tous deux situés au coeur du parc du Saint-André-des-Arts, par ordre d'inscription (places limitées).

Pour les personnes ayant choisi le stage sans hébergement, des solutions en chambre d'hôte existent. Emmanuel Dufour pourra vous renseigner. Il est aussi possible de camper dans le parc du Saint-André-des-Arts gratuitement.

Au Saint-André-des-Arts, Jean-Sébastien, le cuisinier, nous prépare chaque jour de bons petits plats !

Bulletin d'inscription

Stage de chant et piano jazz – 25-30 août 2014

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes.
Un règlement de 150€ d'arrhes est exigé pour la réservation.¹

**Les chèques doivent être établis à l'ordre de :
l'Association Le Saint-André-des-Arts.**

Date limite d'inscription : 15 juin 2014

Inscription par envoi postal du bulletin et des arrhes à :
Association Le Saint-André-des-Arts, Saint André au Bois,
62870 Gouy Saint-André

Nom :

Prénom :

Date Nais. :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

Téléphone:.....

Expérience chant/instrument :

.....

.....

.....

.....

Formule : 545€ (frais pédagogiques, repas (sauf 1 repas libre), héberg.)

440€ (frais pédago. et repas sauf 1 libre)

Je m'inscris au stage Chant et piano jazz animé par Virginie Capizzi et Paul Anquez qui se tiendra du 25 au 30 août 2014 au Saint-André-des-Arts à Gouy St-André. J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription. Je joins mon chèque d'arrhes de 150€ à l'ordre de l'Association Le Saint-André-des-Arts.

Signature :

¹ Toute inscription est définitive. En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 1 mois avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'effectif trop faible ; les arrhes seront alors remboursées.